

avaient été introduites par un gouvernement précédent et qui traînaient en longueur.

Et c'est à la suite de revendications de bon aloi de gens de l'entreprise privée qu'on a décidé de mettre de l'ordre dans la boîte. Alors, je remercie beaucoup notre opposant, de l'autre côté de la Chambre, d'avoir illustré, avec beaucoup plus d'expérience que je ne l'ai fait d'ailleurs, qu'il s'agissait là de mettre de l'ordre dans la boîte.

[Traduction]

**Le président suppléant (M. Charest):** Je tiens à rappeler à la Chambre qu'il reste environ deux minutes pour les questions et commentaires.

**M. Rodriguez:** Monsieur le Président, si vous le permettez, je vais répondre au député de Yorkton-Melville (M. Nystrom). Il a dit que l'on doit envisager ces mesures fiscales comme un ensemble et non séparément les unes des autres. Je m'intéresse en particulier à l'une des mesures, notamment l'augmentation de la taxe de vente fédérale visant à prélever 1 milliard de dollars. C'était l'une des questions en jeu durant la campagne électorale où l'estimé chef du député, le premier ministre (M. Mulroney), a déclaré qu'il ne mettrait pas cette mesure en vigueur.

Il me semble que le député devrait avoir suffisamment de principes pour répondre à cette question. Approuve-t-il cette augmentation visant à prélever 1 milliard de dollars dans la poche des contribuables canadiens? Est-il en faveur de cette mesure, oui ou non?

[Français]

**Le président suppléant (M. Charest):** Je rappelle au secrétaire parlementaire du ministre des Finances qu'il ne lui reste que quelques secondes.

**M. Lanthier:** D'accord. Je réitère que ce n'est pas dans un «package», comme on vient de le dire, c'est «as a whole», si on veut s'exprimer en anglais. Mais laissez-moi vous dire, je crois que cela a déjà été l'objet d'une réponse. Oui, je suis en faveur de cette taxe, d'une part, mais dans un ensemble d'allègements qui proviendrait d'autre chose. D'accord? Je crois avoir bien répondu. Je le crois, oui, parce que j'ai appuyé le projet de loi qui a été présenté.

**M. Nystrom:** Et vous taxez la population! Est-ce qu'il a dit la même chose pendant la campagne électorale?

**Le président suppléant (M. Charest):** A l'ordre! La période des questions et commentaires est maintenant terminée. Je donne la parole à l'honorable député de Glengarry-Prescott-Russell.

**M. Don Boudria (Glengarry-Prescott-Russell):** Je vous remercie, monsieur le Président. Il me fait plaisir de participer également à la discussion sur le projet de loi C-12.

Monsieur le Président, j'ai écouté avec attention ce matin le discours de l'honorable ministre d'État aux Finances (M<sup>me</sup> McDougall) et tantôt les propos du député de LaSalle (M. Lanthier). Je me demande un peu si on a participé les deux aux mêmes élections, monsieur le Président, parce qu'il me semble que les souvenirs que j'ai de la campagne électorale récente sont un peu différents de ceux décrits par le député de LaSalle.

Par exemple, moi je me souviens qu'il y avait 338 promesses individuelles dans cette campagne électorale faites ou énoncées par le parti progressiste conservateur. Je ne me souviens pas

### *Taxe d'accise—Loi*

qu'on ait dit à un moment donné au cours de la campagne: Eh bien, vous savez, messieurs, dames, on vous fait des promesses mais on n'est pas capables de les payer. Je ne me souviens pas que quelqu'un ait dit cela durant la campagne. D'ailleurs, lorsque le chef de mon parti a dit que les promesses du parti progressiste conservateur étaient tout à fait irréalisables, le chef du parti progressiste conservateur d'aujourd'hui, le premier ministre (M. Mulroney), en retour, a énoncé très clairement que oui, avec l'esprit de confiance qu'il y aurait au Canada et tout cela que l'on pourrait se permettre les 338 promesses qu'il avait faites.

Je ne me souviens pas du tout, et peut-être que j'ai oublié, monsieur le Président, que le premier ministre d'aujourd'hui nous ait dit durant sa campagne électorale ce qui suit: Messieurs, dames, réalisez-vous tous que les promesses que je vous ai faites sont irréalisables! Alors, dans cette situation, je mériterais d'être corrigé par l'honorable député ou d'autres députés conservateurs dans cette Chambre... Mais je ne me souviens pas d'avoir entendu cela durant la campagne électorale. D'ailleurs, j'en ai discuté avec certains de mes électeurs, et eux non plus ne s'en souviennent pas.

Monsieur le Président, on a parlé tantôt, et l'honorable député de LaSalle en a parlé, de remettre les citoyens au travail. Je crois que c'est une expression qu'il a utilisée dans son discours. Mais moi j'examine le document: «Réévaluation des programmes et déboursés gouvernementaux», où on propose de couper des dizaines de milliers d'emplois dans ma circonscription et ailleurs au Canada, et je ne vois pas du tout là-dedans où on va remettre des citoyens au travail.

Les électeurs de Glengarry-Prescott-Russell qui travaillent à la Fonction publique ne se sentent pas du tout comme si on était à les remettre au travail dans le moment. Ils se sentent comme s'ils étaient en train de se faire congédier, de se faire mettre à pied par un gouvernement qui leur a affirmé le contraire il y a seulement quelques mois. Alors ils se sentent trahis et avec raison. Et, monsieur le Président, je suis sûr que vous qui regardez toute cette discussion de façon très objective et de façon qui n'est pas partisane, que vous, vous comprendrez que ce que le parti progressiste conservateur nous a fait accroire durant la campagne électorale n'est pas du tout ce que l'on voit aujourd'hui.

On a entendu, monsieur le Président, le député de LaSalle (M. Lanthier) nous dire tantôt qu'il faut arrêter de parler du passé. Cependant, le député lui-même dans son allocution nous parlait de l'état des finances qui lui a été légué par le gouvernement précédent. Eh bien, comment peut-on à la fois concilier ces deux façons de penser très divergentes? On ne peut pas à la fois oublier le passé et toutes les cinq minutes s'y référer à la Chambre dans des énoncés et dans des discours. C'est impossible!

On voit également ce gouvernement qui dit vouloir oublier le passé et qui présente dans cette Chambre le projet de loi C-12, projet de loi qui, en grande partie, est un projet de loi du parti libéral, qui avait été présenté au cours de la dernière session parlementaire. Ce n'est quand même pas si mal pour un gouvernement qui veut oublier le passé, un gouvernement qui dit que le dernier gouvernement, le gouvernement antécédent était impuissant, qu'il était incapable de gouverner le pays, quand tous les deux ou trois jours on voit ce même gouvernement progressiste conservateur présenter des projets de loi semblables et, dans certains cas, pareils à celui du gouvernement